

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 6-7

Artikel: Entretien avec... : Le brigadier Jacques Dousse
Autor: Dousse, Jacques / Greub, Marie-Madeleine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec...

Le brigadier Jacques Dousse¹

Le printemps dernier, sur proposition du Conseil de direction du Département militaire fédéral, le Conseil fédéral nommait le brigadier Jacques Dousse, actuel commandant de la Brigade blindée, chef des Forces terrestres, c'est-à-dire chef de l'Instruction selon l'ancienne terminologie, avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 1997. Le jeune brigadier fribourgeois deviendra alors le plus jeune commandant de corps suisse depuis la création de l'armée fédérale en 1874. D'autre part, il obtiendra ses « trois étoiles » sans passer par le grade de divisionnaire. Il a accepté de répondre aux questions de la RMS.

RMS : Vous êtes projeté à quarante-huit ans à un des postes les plus élevés dans notre armée. N'avez-vous pas le sentiment que l'on vous a un peu volé votre « jeunesse » en vous enlevant aux joies de la conduite dans le terrain pour vous placer à la tête d'une immense administration ?

Brigadier Dousse : La surprise a été totale, pour moi aussi ! Mais je vous rassure, je garde les pieds sur terre, quoi de plus normal, me direz-vous, pour le futur chef des Forces terrestres ! Le conseiller fédéral Ogi souhaitait un rajeunissement des cadres de l'armée, j'y vois une volonté politique claire.

« Me voler ma jeunesse » ? Je n'en ai pas le sentiment, mais un goût d'inachevé eu égard à la création de la Brigade blindée 1. Nouvelle communauté de destin à créer, esprit de corps à forger, il est vrai que j'étais heureux à œuvrer, avec le corps des officiers et des sous-officiers, à la construction de l'édifice

« Brigade blindée 1 », d'où une légère amertume de quitter un commandement pour... une immense administration. Oui, il s'agit assurément d'une grande entreprise ! Entre capitaine de l'industrie et chef militaire, il n'y a pas véritablement incompatibilité.

RMS : Durant votre carrière, des chefs vous ont certainement marqué. Vous en inspirez-vous pour adopter un style de conduite particulier ?

J. D. : A l'évidence, plusieurs chefs m'ont marqué par leur personnalité, par leurs talents d'instructeur, par leur savoir-faire. Ainsi le divisionnaire Robert Haenner, chef d'arme des troupes mécanisées et légères, a marqué toute une génération d'instructeurs par son esprit novateur. La « révolution » Armée 95, les cadres professionnels portant parements jaunes l'ont vécue, voilà vingt ans déjà !

Pourtant, je crois qu'un style de conduite est personnel, par définition. Alors méthode « Dousse »

ou « douce » méthode, qu'importe ! Ma méthode est simple ; elle se résume par « P à la puissance 3 » : un Patron qui conduit, instruit et éduque de manière Professionnelle, toutes ses activités devant tendre vers la recherche de la Perfection.

RMS : Vous comptez certainement marquer un certain nombre d'efforts principaux.

J. D. : La consolidation de l'Armée 95 est l'objectif prioritaire. Armée 95, y compris DMF 95, est la plus grande mutation que l'armée ait jamais connue. Cette restructuration, comme toutes les restructurations d'ailleurs, présente des avantages mais aussi des imperfections, des lacunes qu'il s'agira de combler à court et à moyen terme. L'idée de manœuvre est claire : apporter des solutions immédiates aux carences et aux déficiences reconnues.

RMS : Notre armée de milice, avec ses gros effectifs, répond-elle encore à la

¹ *Futur commandant des Forces terrestres.*

menace et aux dangers modernes ? Divers milieux prônent une armée professionnelle. S'agit-il de visionnaires auxquels nous donnerons raison d'ici cinq ou dix ans ?

J. D. : L'armée future n'est pas ma préoccupation prioritaire ! Ma préoccupation quotidienne est et reste Armée 95. Les militaires qui accomplissent leur service sont directement intéressés à la réalisation de l'armée actuelle. Leur motivation est liée aux changements, non à un modèle d'armée future. Ceci dit, il n'est pas interdit de réfléchir, de plancher sur l'avenir de l'Armée 95 qui, faut-il le rappeler, a toujours été présentée comme un modèle de transition.

Je reste profondément attaché à l'armée de milice, mais, entre l'armée de milice et l'armée professionnelle, il y a un éventail de solutions fiables. Si les citoyens et les citoyennes de ce pays s'expriment pour une adhésion à une alliance politique ou militaire, impliquant des missions à l'étranger, une professionnalisation partielle de nos forces serait envisageable. Ces unités professionnelles prévues pour des actions extérieures, la défense du territoire national pourrait être parfaitement assumée par notre armée de milice. La réflexion doit être approfondie, mais elle dépend de la volonté politique et populaire. Il en va de même des effectifs qui seront déterminés par les missions assignées à cette armée du siècle prochain.

RMS : Pensez-vous qu'à plus ou moins long terme, la Suisse fera partie d'une grande alliance militaire en vue d'assurer sa sécurité, bien au-delà de ses frontières ? Je pense par exemple à la participation à un système antimissile ou à l'engagement d'une brigade de combat dans le cadre de l'OTAN ?

J. D. : Une contribution suisse dans le cadre d'une alliance est envisageable. Les brigades blindées, par exemple, sont eurocompatibles, tant sur le plan structurel qu'organisationnel ; elles sont comparables à la division blindée française ou à la Panzerbrigade allemande. La Suisse peut apporter son savoir-faire dans d'autres domaines, tels que la logistique ou le sauvetage. Ces décisions relèvent clairement et légalement des autorités politiques et de la volonté populaire.

RMS : Est-il possible de concilier demain l'armée de milice avec l'économie ? Les cadres des entreprises, avec les pressions dont ils sont l'objet, peuvent-ils encore consacrer suffisamment de temps pour assumer leur commandement militaire et les différents services d'avancement ?

J. D. : Absolument ! Il s'agit cependant de persuader les décideurs de l'économie de la complémentarité des formations civiles et militaires. La formation militaire tend vers une gestion des situations de crise, alors que l'armée vit depuis deux siècles, Dieu merci,

une situation de non-crise ! Il en va différemment pour les entreprises. La formation exemplaire des cadres de l'économie est généralement orientée vers la résolution de problèmes de gestion usuels, alors même que ces mêmes cadres sont appelées actuellement à gérer des situations de crise !

Ne devons-nous pas, par conséquent, arrêter une stratégie commune pour la formation de nos cadres ? N'y aurait-il pas un effet de synergie ? Ce n'est pas une utopie à mes yeux que de rêver à des cadres « interopérables », au sens leader de l'industrie et patron militaire. Je m'y emploie.

RMS : Auriez-vous un message à faire passer qui vous tient particulièrement à cœur ?

J. D. : J'ai le sentiment que ma nomination à la tête des Forces terrestres est, à quelque part, porteuse d'espoir et d'espérance, les milliers de messages reçus en témoignent. Je suis conscient des responsabilités qui m'incombent, mais, seul, je ne peux pas les assumer. Je m'adresse donc à tous les cadres, officiers et sous-officiers, pour leur dire que c'est ensemble que nous relèverons ce défi. Je les encourage donc à poursuivre leurs efforts au service de notre armée et je les remercie de donner une part de leur temps à leur pays. Officiers, sous-officiers, je compte sur vous !

(Propos recueillis par
Marie-Madeleine Greub)